



Imitation signature

Par lebateau

Bonjour, pouvez-vous me dire svp si ma signature qui est imitée sur un contrat auto en LOA je peux demander des interets et de quel ordre, merci. Cordialement.

Par kang74

Bonjour

Vous pouvez porter plainte pour faux et usage de faux .

Ce n'est qu'après que vous pourrez vous faire indemniser du préjudice , si préjudice il y a qui dépend du contexte .